

David LAREE

MAIRIE D'AUCH

Document généré le mardi 09 septembre 2025 à 10:26

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	09/09/25	09/09/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
La Dépêche du Midi - Ed. Gers	Intégrale					

Classification CPV :Principale : **45110000** - Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE D'AUCH

Service de la commande publique
BP 90321
32007 AUCH CEDEX
Tél : 05 62 61 21 69
SIRET 21320013200016



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet **DECONSTRUCTION DE L'ANCIEN CENTRE COMMERCIAL DU GARROS - AUCH**

Référence DECONST CCG-AUCH

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution principal Ville d'Auch
32000 AUCH

Durée 3 mois

Description

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Code CPV principal **45110000** - Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Oui

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

	Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	administratifs https://www.marches-securises.fr
	L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Offres	Remise des offres le 08/10/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Envoi le 09/09/25 à la publication Publication aux supports de presse suivants : La Dépêche du Midi - Ed. Gers

Marches-Publics.info V9.7